



La lettre de MAI 2024

Jeanne d'Arc : un mythe, une exception et une permanente interrogation.

Parmi la grosse dizaine de journées officielles nationales en France, figure, le 2^e dimanche de mai, la fête de Jeanne d'Arc qui est aussi celle du patriotisme. Pourquoi ?

Jeanne d'Arc n'est pas seulement celle qui entendit des voix il y a six siècles, c'est aussi celle qui, aujourd'hui encore, nous fait entendre sa voix et nous pose des questions singulières. La Pucelle est en effet le réceptacle immense et généreux (on pourrait dire aussi charitable) de toutes les contradictions, de toutes les aspirations et de toutes les frustrations d'une Nation : la nôtre.

Mais Jeanne illustre par-dessus tout le très beau mot de Péguy: « *le spirituel est charnel* ». En effet, elle nous montre que l'homme n'est véritablement lui-même que s'il s'ouvre à la fois à l'inquiétude de son propre cœur, voire de son propre corps, et à l'appel le plus lointain. Jeanne d'Arc a existé, physiquement, avec les siens, au milieu des siens, mais sans oublier ni son âme, ni toutes les autres âmes, y compris celles de ses ennemis.

Figure d'une période de transition et d'intenses dérèglements, Jeanne n'est pas une passante dont l'épopée ne dura qu'un an, mais une passeuse. Elle chevauche entre le crépuscule du Moyen-âge et l'aube de la Renaissance et surgit alors que la Réforme et les Guerres de religion sont en germe. Son époque est troublée ; c'est une période de grande déstabilisation et d'insécurité. Mais, surtout, alors que le royaume de France est en lambeaux, elle fait germer l'idée d'un ordre national qui supplanterait l'ordre féodal du moment.

Enfin, femme dans un monde d'hommes qu'ils soient de guerre, d'église ou de pouvoir, elle transgresse les interdits : "*Nulle femme ne revêtira un vêtement d'homme*" ordonne la Bible dans le Deutéronome.

"*Je durerai un an, guère plus*". Elle est donc pressée de finir le travail entrepris et, à cause de cela, est écartelée entre la solitude et la fragilité, l'assurance et la défaillance, la certitude et le doute. Le sacre de Reims est à la fois son triomphe et sa fin. Après, elle n'est plus, pour l'Histoire, qu'une gêne avant de devenir un regret puis un remords.

Elle est jeune et se montre intrépide, moqueuse et effrontée. Mais, c'est aussi une gamine effrayée à l'idée des flammes du bûcher et de l'enfer. Cependant, le tribunal qui la juge et qui, selon le mot de Bernanos, "*fait comparaître devant lui l'enfance*", n'est pas un tribunal pour rire. C'est un tribunal très sérieux de gens d'Église. Ce procès est l'archétype de tous les procès qui suivront jusqu'à nos jours et qui jugeront l'hérésie, la dissidence ou l'insoumission. Contre Jeanne se lignent la raison d'Église et la raison d'État. Quelle dérision que ces savants théologiques tendant des traquenards scolastiques à une nuque de dix-neuf

ans qui refuse de plier ! L'irruption de Jeanne fait désordre. Aujourd'hui, on dirait qu'elle porte gravement atteinte à l'ordre public.

Rien d'étonnant donc au fait que ce sont les laïcs qui, au dix-neuvième siècle, "réinventèrent" Jeanne. Canonisée au vingtième, elle fut utilisée, pour nos Poilus de 1914-1918, comme un second étendard après le drapeau tricolore. Le parallèle était facile à établir entre l'Anglais du quinzième siècle qu'il fallait bouter hors de France et le Prussien du moment qu'il fallait reconduire Outre-Rhin avant qu'il n'ait égorgé tous nos fils et toutes nos compagnes. Participant au maintien du moral au même titre que le pinard, elle devait attirer Dieu dans notre camp puisqu'elle parlait sa langue. Péguy, encore lui, se saisissant d'une Jeanne complètement imaginaire, l'avait faite basculer dans le champ chrétien alors que, de l'autre côté, Goethe, l'Allemand, couvrait le champ païen.

Depuis lors, Jeanne appartient à la France et au Très-Haut. Le général de Gaulle aurait pu dire, avec son vocabulaire particulier, que celui-ci la tient en sa sainte garde. Et d'abord, qui sait si ce ne sont pas des voix qui appelèrent ce dernier à Londres comme elle à Chinon ?

Nous ne disposons d'aucun portrait d'elle et c'est tant mieux. Son identité morale suffit à s'imposer, son âme est d'essence pure et nous pouvons rêver d'elle comme d'une présence ineffable. Jeanne est là, bien vivante, et elle est de chez nous comme *Orléans est au pays de Loire*. Elle n'a pas fini de nous revenir. Nul doute que si des tempêtes étaient à nouveau annoncées, Jeanne réapparaîtrait portée par la houle et le vent. Elle n'a laissé que des mots : *les Minutes* de son procès dans lesquelles ses réparties saisissent par leur densité, leur présence, leur audace. Il suffit de les lire ou de regarder un film qui s'en inspire¹ pour que nos passions collectives s'éprouvent à son miroir. On ne représente pas Jeanne ; sa vérité est au-delà des apparences. Simplement, lorsqu'on en a besoin, elle fond sur nous comme une pluie fine ou une haute flamme.

Chacun peut trouver son compte chez Jeanne en ne retenant parmi la Sainte, l'héroïne, la résistante ou simplement la jeune fille que celle qui lui convient. C'est en cela qu'elle a la capacité de rassembler les Français et que ceux-ci, dans les temps difficiles, ont besoin d'elle. Mais il faut, chez elle, d'abord traquer l'enfance, extirper la fluide innocence de "celle qui va". Des verts pâturages aux champs de bataille, des douces extases de l'appel aux vociférations de la guerre et jusqu'à la solitude de la prison, il faut entendre *les soupirs de la Sainte et les cris de la fée*.

La conscience de Jeanne, telle que l'a représentée physiquement Luc Besson dans son film en 1999, n'est pas une invention. C'est la somme de ses doutes résumée dans la phrase qu'elle a, effectivement, elle-même prononcée, après la bataille devant Orléans, en pleurant au milieu des cadavres : "*Est-ce que j'ai bien entendu ?*".

Gilbert ROBINET
Secrétaire général de l'UFAC

La teneur des propos de ce texte n'engage que la responsabilité de son auteur